

INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE Katerine SPADACENTA DR

En préambule, la présidente remercie d'être accueillie dans le collectif. Elle souhaite un bon rétablissement à Pierre Yves Leclercq. Elle présente sa situation d'interim et explique qu'elle cumule ce poste avec ses fonctions et responsabilités par ailleurs.

>
Pour information : Le Pic et le rapport Taché présenté lundi : sera retenu l'accompagnement, l'orientation et la qualification de personnes en situation de migration. Le souhait est de faire une immigration/intégration. Dans les hauts de France une expérimentation a été réalisée sur 650 personnes. Nous avons 450 stagiaires qui vont dès le mois de mars intégrer le projet HOPE. Le nouveau projet proposera à toutes les personnes un bilan d'orientation avec des traitements différenciés selon les situations (familles, jeunes, actifs expérimentés...). Le premier point sera basé sur l'apprentissage du français et le second point sur la représentation des métiers et sur les projets d'actions de développement des compétences, d'orientation. L'ensemble correspond tout à fait aux activités d'utilité sociale.

>
La task-force mise en œuvre dans la région devra s'atteler au quotidien et à partir d'avril développer le projet stratégique régional. La présidente s'appuie sur la DG, le dispositif mobile, les méthodes, l'accompagnement, la programmation, le pôle mutualisé. Le travail tournera autour de 3 pôles : RH, offre de services et marchés. Le traitement des centres de la même façon n'est pas forcément adapté. Le potentiel marché « individuel » est à travailler. La présidente souhaite garder raison et aborder les sujets.

ELECTION D'UN MEMBRE CHSCT DE ST PRIEST

Mr Colin Vianney est élu au bénéfice de l'âge.

AVIS DU CRE SUR LE PROJET DE RUPTURE CONVENTIONNELLE D'UN SALARIE

Avis favorable du CRE

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS F. FREYDOS

Au niveau national 20M€ et il n'y a pas de cote part dédiée par région.

Pourquoi pas de budget Prévisionnel 2018 ? : pas de prévisionnel pour 2018, les projets sont exprimés par FEBA et sont transmis aux différents services concernés. Le MSGG émet la demande, la région valide la complétude du dossier et le national arbitre, valide, refuse ou met en attente. Globalement, la somme des besoins est supérieure à la somme des moyens donc des choix devront être réalisés.

Selon le montant de la demande, le financement est étudié différemment. Quand on touche au bâti la dette est sur 20 ans. 10% concerne le matériel. Le FEDER n'existe plus.

L'investissement sur la mise en accessibilité des centres est en cours, la dynamique est prise. Une cartographie est réalisée et le coût est calculé. Pour 2020 le cadencement des travaux est attendu.

Dossier de demande d'investissements, prévu d'être déposé : La question sera réétudiée au prochain CRE.

Investissements par centre en 2017 : Les motifs de refus sont souvent avec la nécessité d'avoir plus d'information. La question sera réétudiée au prochain CRE.

Investissements réalisés : La question sera réétudiée au prochain CRE.

INFORMATION CONSULTATION SUR LES PONTS, FERMETURES ET CONGES

La consultation des DP aura lieu en mars et le retour se fera au prochain CRE

POINT ECONOMIQUE Olivier Bioulac DAF

Flash à fin déc : très peu de changement, la variation est faible par rapport à l'arrêté du mois dernier. Dépassement du budget : Résultat à 105%, CIF POE et CSP sont en augmentation cela représente : 122%.

Les chiffres sont en deçà notamment sur « l'entreprise » : Quel plan d'action pour le commercial ? La présidente a demandé un éclairage centre par centre pour construire la politique commerciale régionale : vision potentielle de la région, quel est le flux ? la demande des entreprises ? Les besoins ? qui va faire quoi ? quelles sont les cibles ? Elle demande quelque chose de précis. Que doit-on mettre en place de « nouveau » au regard des besoins de demain ? comment doit-on repositionner l'offre ?

Pour Pole emploi 20% du CA national AFPA a été réalisé en AURA.

Les chiffres seront stabilisés en Mars.

Le Chiffre d'affaires Auvergne Rhône Alpes (Budget arbitré) : 39 820 K€

La Structure financière est équilibré sur les 3 pôles :

budget EPIC : 10 933 K€,

Accès à l'Emploi : 14 083 K€

AFPA Entreprises : 14 804 K€

Les Ecarts sont sur la ligne réfugiés/migrants. C'est un CA nouveau qui devient conséquent. et le programme HOPE sera accéléré.

SITUATION DE L'EMPLOI : Lamine SY DRH

Tous les sujets évoqués sont en lien avec les revues RH qui auraient dû se faire en septembre et les réunions se sont déroulées finalement pour les centres en janvier 2018. Chaque situation sera étudiée et le DRH souhaite prendre le temps pour le faire correctement. Certaines situations ont été réglées en dehors des revues RH car conséquentes de nombreuses années.

Point sur la revue RH dans les centres. Méthode et buts recherchés : Les réunions link avec les directeurs se sont tenues (Minimum 4 heures par réunion). Chaque directeur et manager conformément aux entretiens fait remonter les informations.

Les futurs entretiens se feront sur l'entretien d'activité et avec le nouveau formulaire, il faudra ajouter la partie développement.

Chaque manager devra indiquer au salarié ce qu'il fait remonter à la revue RH. La direction sera vigilante pour qu'en 2018 tous les entretiens soient réalisés. La direction repart sur la revue RH et ensuite les entretiens de 2018.

Point sur la sous activité en lien avec la nouvelle cartographie :

La task force reprendra la cartographie initiale pour la faire évoluer. Le travail est en cours. Où mettre nos forces ? Quelles sont les demandes ? etc..

Tableau des missions mis à jour et complété avec les postes des agents pour 2018 :

23 collaborateurs sont concernés. Pour les missions : la présidente souhaite entrer dans un système d'amélioration et il faudra que des bilans soient réalisés.
Pour les agents en activités multiples, les informations semblent difficiles à tracer.

APPELS A REFERENCEMENT Françoise Gallet en mission à la PRAO

Vague 1 Point sur les marchés subséquents :

Accord cadre « Former pour l'emploi » Première vague

Lot 1 – Fibre optique : 15 marchés subséquents, nous avons répondu comme sous-traitant de logic ATD. Nous sommes positionnés sur les 6 lots en animation de formation sur des actions tireur de câble fibre optique, monteur câbleur en réseau de télécommunication, monteur câbleur CR, IRCC et sur les autres lots les centres mettent à disposition des locaux.

Nous sommes référencés sur les lots :

4 - Métiers du tourisme, 5-remontées mécaniques ,7- Métiers de l'informatique, 8 - Métiers de la programmation et du développement, 9- informatique, 11 - Métiers de l'Hôtellerie -restauration.
Les marchés subséquents des lots 8 et 11 ont été lancés par le CR le 08/02/18 pour des réponses au 07/03/18. Cela représente 33 marchés pour le lot 11 et 16 marchés pour le lot 8. Ces marchés sont distribués par type de formation et lieux géographiques

Accord cadre « Former pour l'emploi » Création d'entreprise

Nous sommes référencés sur les lots 1, 2 « classe virtuelle »

Les places pour un marché peuvent varier de 8 à 45, dans un lot il peut y avoir des certifiantes et des préparatoires.

RECUEIL D'AVIS SUR LE PROJET D'EVOLUTION DU SITE DU TEIL Lamine Sy DRH

Rappel de la situation du TEIL

L'intention est de quitter rapidement le site du Teil actuel pour des raisons de sécurité et de surdimensionnement du site par rapport aux activités prévisionnelles.

Nous avons 4 salariés rattachés au site du Teil et un Ingénieur de la CSP Patrimoine.

- 2 Formateurs : 1 travaille à distance, l'autre intervient sur la VAE à Valence.
- 1 Formatrice ADVF : elle intervient si nécessaire sur les différents sites de Drôme-Ardèche.
- 1 Médecin pour les stagiaires.
- 1 Ingénieur basé au Teil pour ses missions interrégionales.

La mairie implantera ses services techniques sur les bâtiments 4, 6, 8 et 9.

Le groupe scolaire sera construit sur le bâtiment 1 occupé actuellement par l'Afpa.

L'Afpa a demandé à la mairie d'être intégrée dans le bâtiment 7 (formation ADVF) pour rester sur le site. La mairie s'engage à trouver un local d'environ 120 m2 dans le 1^{er} semestre 2018 pour assurer la continuité de l'activité et libérer le bâtiment occupé actuellement par l'AFPA.

>

Le CHSCT drôme Ardèche a été consulté le 23/01/18 et a émis un avis défavorable au regard des réponses de la direction concernant l'incertitude de réintégrer le site actuel et le refus de l'accompagnement supra à la mobilité des salariés impactés.

L'avis du CRE est : Suite à leurs diverses déclarations, les élus du CRE ne souhaite pas émettre un avis et demande un report pour compléments d'informations notamment concernant le cout de la location, la garantie de la réintégration etc... La direction demande au CRE de reconsidérer sa position et donc de donner expressément un avis.

>

Les élus font une déclaration :

« Les élus du CRE s'inquiètent du manque d'engagement avec résultat de la mairie de reloger les formations de l'Afpa du Teil pendant et après les travaux.

> Les élus du CRE prennent acte du passage en force de la direction sur la consultation alors que les éléments économiques et d'activité de sont pas suffisamment argumentés.

> Les élus du CRE refusent donc de donner un avis sur le projet " d'évolution du site du Teil." et renvoient la pleine responsabilité à la direction en cas de fermeture définitive du site ».

La direction prend acte et considère que ce point est traité.

EVOLUTION DU DISPOSITIF

Pas d'information fourni par la direction.

POINT ACTICALL

· Bilan 2017 en cout et activité pour la région.

La direction ayant reçu tardivement les éléments regrette de donner des documents incomplets « sans les couts » en séance et propose de remettre ce point au CRE du mois de Mars.

La Délégation CFE-CGC
> Marina Androuet (Elue)
> Alex Souillet (Elu)
> Erick Acolatse (Représentant Syndical)